



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la cinquième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 16 juin 2021 à 19 h au moyen de la plateforme Zoom.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Julie Bellavance	Vice-présidente
Martin Claveau	Trésorier
Pascal Marier-Dionne	Secrétaire
Aude Brassard-Hallé	Administratrice
Marjorie Ramirez	Administratrice
Michaël Gosselin	Administrateur
Pascal Apollon	Administrateur
Sébastien Lachance	Administrateur
Vincent Dricot	Administrateur

Absences

Marie-Soleil Guérin-Girard	Administratrice
----------------------------	-----------------

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de La Cité-Limoilou
Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Limoilou

En raison de la pandémie, les membres du conseil de quartier ont participé à une visioconférence. Outre les personnes mentionnées, 20 personnes ont assisté à la rencontre du 16 juin 2021.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 mai	19 h 05
4. Présentation du projet de « La Recyclerie » de La Patente, avec Mélanie Pelletier et Marie-Michèle Gagnon, coresponsables du projet	19 h 10
5. Présentation des priorités du conseil de quartier en vue des élections municipales de l'automne 2021 dans le district Limoilou	19 h 30
6. Période d'information de la conseillère municipale	19 h 45
7. Période de questions et de commentaires du public	19 h 55
8. Période d'échanges libres – passage du tramway dans Limoilou	20 h 05
9. Période d'échanges libres – appartenance et revitalisation des ruelles	20 h 20
10. Suivi de projet - Dialogue citoyen sur la sécurité dans les ruelles du Vieux-Limoilou et leurs usages	20 h 30
11. Période d'échange, d'information et de suivi concernant les comités externes du conseil de quartier	20 h 40
• Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville	
• Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec	
• Comité cohabitation Port-Communauté	
• Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles	
• Table de concertation Vélo des conseils de quartier	
12. Période d'échanges libres – logement social dans le Vieux-Limoilou	21 h 15
13. Suivi de projet – Le Coup de pousses de Limoilou	21 h 30
14. Reconnaissance des conseils de quartier par le Service des loisirs de la Ville de Québec et enjeux associés	21 h 35
15. Fonctionnement du conseil de quartier	21 h 45
• Correspondance et communications	
• Trésorerie	
• Paiement secrétariat	
16. Divers	21 h 50
• Sécurité de la traverse piétonne de la 1ère Rue	
• Tunnel Québec-Lévis : suites de la mobilisation	
• Laurentia : suites de la mobilisation	
• Terrains vacants d'Hydro-Québec dans le Vieux-Limoilou	
17. Levée de l'assemblée	22h15

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 07. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour. Il propose de discuter :

- Au point 16, du projet *Limoil'Air*
- Au point 17.4, du projet de recherche en Environnement et Santé publique

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 16 juin 2021, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 mai 2021

RÉSOLUTION 21-06-27 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 MAI 2021

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR SÉBASTIEN LACHANCE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 19 mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Présentation du projet de « La Recyclerie » de La Patente, avec Mélanie Pelletier et Marie-Michèle Gagnon, coresponsables du projet.

Mélanie Pelletier prend la parole. Elle mentionne que le projet de Recyclerie de La Patente est né d'une demande, de la part de Marie-Michèle Gagnon et d'autres citoyens, de profiter de davantage de matières récupérées pour mener à bien ses projets. Dynamiser la

valorisation des matières qui se retrouvent le plus souvent à l'écocentre en offrant des formations, et proposer aux gens des quartiers centraux une boutique où ils pourront se procurer des matériaux récupérés : voilà les objectifs du projet, qui a reçu le soutien financier d'Action Québec et de Desjardins, notamment.

La Patente est une coopérative axée sur le partage de connaissances qui offre, entre autres, diverses formations en matière de jardinage, menuiserie et autres menus travaux. L'organisation ne s'appuie que sur des membres bénévoles pour mener à bien ses activités.

Plusieurs démarches ont déjà été faites par l'équipe de La Patente, qui a notamment consulté les citoyens et certaines organisations du milieu. Elle entend, au courant de l'été, distribuer de l'information quant au fonctionnement du projet et parfaire ses aménagements physiques.

L'organisation rencontre aujourd'hui le conseil de quartier puisqu'elle souhaite que les membres contribuent à faire connaître son projet non seulement auprès de la population, mais aussi des autres organismes et entreprises des quartiers centraux. Marie-Michèle Gagnon invite les membres du conseil à suivre la Patente ainsi que la Recyclerie sur les réseaux sociaux.

Martin Claveau salue l'initiative de la Patente, qui offre une bonne alternative à l'Écocentre. À une question de l'administrateur, Mélanie Pelletier explique que des collectes sélectives seront organisées une ou quelques fois par mois. Des partenaires de la construction pourraient aussi approvisionner la boutique.

Un lancement officiel de la Recyclerie sera organisé à l'automne prochain.

Suzanne Verreault félicite l'équipe, et les invite à communiquer avec elle si elle a besoin de soutien de la part de la Ville.

Raymond Poirier propose une résolution aux membres qui non seulement appuie le projet de Recyclerie, mais invite également la Ville à réfléchir au modèle que propose la Patente.

RÉSOLUTION 21-06-28 CONCERNANT LE PROJET DE RECYCLERIE DE LA PATENTE ET LES POSSIBILITÉS QUI LUI SONT ASSOCIÉES

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou préconise, tant par ses résolutions que dans ses mémoires et avis, une approche de type «zéro déchet»;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a déploré, par voie de résolution, le retrait de l'écocentre Montmorency, et la perte d'un accès annuel et de proximité à une infrastructure de type «écocentre»;

CONSIDÉRANT que les écocentres mobiles constituent une option alternative fort intéressante, mais que plusieurs citoyens et citoyennes n'ont pas capacité de garder, dans leur demeure, les matériaux et éléments à y déposer de façon prolongée afin de pouvoir profiter du service de proximité qui sera offert une fois ou deux fois dans l'année;

CONSIDÉRANT que, dans son Plan de gestion des matières résiduelles, la Ville de Québec vise à récupérer 70% des matières recyclables et récupérer 89% des résidus CRD;

CONSIDÉRANT qu'en l'absence d'écocentre ou d'infrastructure dédiée, disponible annuellement, il est possible que plusieurs de ces matières ne soient plutôt détournées vers l'incinérateur;

CONSIDÉRANT que le projet de Recyclerie, porté par l'équipe de La Patente - atelier coopératif, permettrait de récupérer et recycler ces matières et résidus;

CONSIDÉRANT que le projet de Recyclerie s'inscrit dans une logique d'économie circulaire, dont l'objectif est que les matières recueillies soient de nouveau utilisées, dans leur forme actuelle, et accessibles à la population à prix modique;

CONSIDÉRANT que, selon un sondage en ligne réalisé par l'équipe du projet, l'intérêt des citoyens est concret, alors que 87% des quelque 337 répondantes et répondants qui ont signifié leur intérêt envers le projet, dont la vaste majorité habite dans La Cité-Limoilou;

CONSIDÉRANT que le Plan de gestion des matières résiduelles est en cours de révision, en vue d'une mise en place en 2024-2031, et que cette révision peut représenter une opportunité d'explorer - par le biais de projets pilotes - des alternatives;

CONSIDÉRANT que, sans se substituer à un écocentre, la présence d'une Recyclerie dans le Vieux-Limoilou pourrait permettre de répondre - en partie - à la disparition de l'écocentre

Montmorency, au bénéfice de la population du quartier autant que des secteurs voisins;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR AUDE BRASSARD-HALLÉ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil de quartier :

- D'APPUYER la mise en œuvre de ce projet, et ESTIME que celui-ci est pertinent et nécessaire pour les résidentes et résidents du Vieux-Limoilou.
- DE SUGGÈRER que la Ville de Québec profite de la mise en place du projet par La Patente pour explorer la possibilité d'appuyer celui-ci de façon pérenne, à travers une logique similaire au programme de compostage communautaire soutenu par Craque-Bitume, de manière à intégrer ce type d'infrastructure à sa gestion des matières résiduelles et aux services offerts aux citoyennes et citoyens des quartiers centraux de Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Présentation des priorités du conseil de quartier en vue des élections municipales de l'automne 2021 dans le district Limoilou

Raymond Poirier explique qu'à l'approche des élections, les membres du conseil de quartier ont rédigé une liste de leurs priorités afin de mieux analyser les programmes et les points de vue des différents candidats (voir Annexe 1).

Un citoyen, Paul Crête, aimerait que la question de l'incinérateur soit abordée dans la liste des priorités du conseil. Il pense que le sujet du boulevard urbain devrait aussi faire partie du document. Raymond Poirier explique que les membres ont choisi de rédiger une liste courte, ne leur permettant pas de détailler leurs préoccupations en lien avec la gestion des matières résiduelles. Le président mentionne toutefois que le conseil de quartier a à cœur la réduction des déchets à la source.

Suzanne Verreault, pour sa part, mentionne que la Ville devrait présenter aux citoyens une vision en lien avec la circulation, notamment, dans le secteur Stadacona, et les impacts de la circulation de transit en relation avec les projets de tramway et de boulevard urbain. La conseillère rappelle que l'ouverture de la nouvelle école primaire dans Stadacona

nécessitera, elle aussi, une révision de la circulation dans le secteur. À court terme, une opération de photo radars pourrait être rapidement mise en branle.

6. Période d'information de la conseillère municipale

La conseillère profitera des questions des citoyens et des autres points à l'ordre du jour pour faire les suivis de ses différents dossiers.

7. Période de questions et commentaires du public

Martin Claveau déplore la puanteur dans le quartier. Il s'interroge quant à l'efficacité de la démarche proposée par les agents du 3-1-1, qui l'ont redirigé vers le ministère de l'Environnement. Suzanne Verreault mentionne que la plainte de Martin Claveau a été analysée par la Ville. Il semble qu'en effet, la municipalité ne puisse rien pour les enjeux plus généraux de qualité de l'air. La conseillère mentionne toutefois qu'un comité, le CICEL, fut formé par la Santé publique à la suite de l'épisode du nickel. Ce comité rassemble toutes les grandes entreprises du secteur, en plus de la Ville, du ministère des Transports et du ministère de l'Environnement. Elle propose d'acheminer la plainte de Martin Claveau à cette équipe.

Selon Marjorie Ramirez, l'odeur dénoncée par Martin Claveau ne ressemble pas à celles que dégagent normalement les industries. Elle suggère qu'une plainte soit acheminée directement au ministère de l'Environnement.

À une question d'Étienne Grandmont, Suzanne Verreault répond que les rencontres, comme les procès-verbaux du CICEL, ne sont pas publiques. Elle pense, cela dit, que l'idée d'intégrer des représentants citoyens au comité pourrait être soumise au CICEL. La conseillère considère par ailleurs que la question de la transparence pourrait être abordée avec les membres.

8. Période d'échanges libres – passage du tramway dans Limoilou

Raymond Poirier présente une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 21-06-29 CONCERNANT UNE SECONDE SÉANCE D'INFORMATION ET

D'ÉCHANGE SUR L'INSERTION DU TRAMWAY DANS LE VIEUX-LIMOILOU

CONSIDÉRANT le report annoncé d'une année pour l'appel d'offres concernant le tramway de Québec et sa réalisation;

CONSIDÉRANT que les échéanciers serrés relativement à la démarche de participation publique autour de l'insertion du tramway dans le Vieux-Limoilou étaient, pour l'essentiel, dus aux délais imposés par la mise en place de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la volonté énoncée en mai 2021 par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou de voir bonifier la démarche de participation citoyenne entourant cette insertion, en reconnaissance de l'impact majeur que l'infrastructure aura pour l'évolution du quartier, et en réponse au désir des citoyens et des citoyennes ainsi que des commerçants de poursuivre les échanges en ayant accès à de l'information plus complète sur les possibilités et les manières par lesquelles l'infrastructure pourra s'insérer dans la trame urbaine de la 3e ou de la 4e Avenue et les enjeux associés;

CONSIDÉRANT que le report de l'appel d'offres a amené le Bureau de projet à reconsidérer, de son côté, l'échéancier des consultations en cours;

CONSIDÉRANT la volonté de collaboration du Bureau de projet avec le milieu, tant les citoyens et les citoyennes que les commerçants;

SUR PROPOSITION DE JULIE BELLAVANCE, DUMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR le conseil de quartier d'INVITER le Bureau de projet à planifier une seconde séance de participation publique au calendrier en cours de révision pour 2021, afin de permettre aux citoyens et citoyennes et aux commerçants de continuer le dialogue amorcé, tout en profitant de l'information bonifiée obtenue par le Bureau de projet tant dans le cadre de la première phase de consultation, qu'en ce qui a trait aux enjeux structurels ou artériels, ou encore aux projections d'insertion réalisées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Martin Claveau est surpris de constater que les débordements de circulation dans le secteur ont fait l'objet de très peu d'études, et ce, malgré l'arrivée prochaine du tramway.

Suzanne Verreault le rassure : des analyses ont été faites, mais des études plus pointues seront certainement menées à bien lorsque le plan du projet sera officiel.

Raymond Poirier pense que la Ville devrait recueillir de nouveau les commentaires des citoyens avant de prendre une décision, de façon à récolter des avis moins émotifs, plus posés. Une deuxième séance d'information permettrait de poursuivre le dialogue. Suzanne Verreault explique que le Bureau de projets présentera ses orientations à la population. La conseillère rappelle enfin que la Ville attend un décret de la part du gouvernement pour lancer un nouvel appel de proposition. Tout ira assez rapidement, bien que les travaux aient été retardés d'un an.

9. Période d'échanges libres – appartenance et revitalisation des ruelles

Une citoyenne, France Lavoie, se fait porte-parole des résidents des ruelles entre les 4^e et 5^e Rue, 5^e et 6^e Rue, 13^e et 14^e Rue. En tout, ce sont près de cinq cents personnes qui sont touchées par les projets de revitalisation de ces ruelles, dont Revenu-Québec se dédouane. En effet, comme ces ruelles ne lui appartiennent pas, le ministère ne peut donner son autorisation pour la poursuite des démarches des comités, qui sont, en outre, bien entamées, et qui ont d'ailleurs déjà nécessité des investissements financiers de la part des propriétaires riverains. Les ruelles appartiendraient aux Immeubles Amido Inc.

Suzanne Verreault explique que cette situation est plutôt inédite, et que le département des Affaires juridiques de la Ville de Québec analyse déjà la portée de l'avis transmis par Revenu Québec. C'est elle qui prendra le relais du dossier afin d'accompagner adéquatement les membres des comités, que la conseillère rencontrera dès que possible.

Si la Ville décidait de municipaliser les ruelles, elle se buterait sans doute aux propriétaires de chemins privés, inquiets de perdre leurs droits. Pourtant, il pourrait être plus simple pour les propriétaires de Limoilou, par exemple, de voir leur ruelle déneigée, entretenue par la Ville, etc.

10. Suivi de projet - Dialogue citoyen sur la sécurité dans les ruelles du Vieux-Limoilou et leurs usages

Le sondage du conseil en lien avec la sécurité des ruelles du quartier a été mis en ligne. Les résidents du Vieux-Limoilou peuvent y répondre d'ici le 19 juillet prochain. C'est lors de sa rencontre de septembre que le conseil de quartier présentera à ses membres, en collaboration avec Accès transports viables, un diagnostic issu de cette démarche. Des outils, des approches et des moyens de sensibilisation adaptés à chacun des milieux seront ensuite développés.

Les milieux qui n'ont pas suffisamment répondu au sondage seront approchés par les membres du conseil à la fin de sa période de mise en ligne.

11. Période d'échange, d'information et de suivi comités externes du conseil de quartier

- Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville

Le comité-conseil rédige actuellement son rapport.

- Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec

C'est le 20 mai qu'a eu lieu la dernière rencontre du comité, qui était toujours en attente, tout comme l'équipe du Port, de la décision du ministère de l'Environnement du Canada. Le 10 juin dernier, le ministre a choisi de soumettre le projet au Conseil des ministres.

La position de l'Agence est claire : elle ne recommande pas le projet pour des raisons de santé et de sécurité. La décision pourrait être prise à l'automne, en fonction des élections.

Lors de sa dernière rencontre, le comité a appris que la norme en fait de nickel était appelée à augmenter de façon importante. Les membres aimeraient en savoir plus sur ce projet avant qu'il se concrétise, en connaître non seulement les raisons, mais aussi les impacts.

Suzanne Verreault mentionne que la Ville a aussi été interpellée par ce projet de règlement. C'est pourquoi elle a posé des questions au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, qui lui a répondu que le projet « [tenait] compte des connaissances scientifiques et des enjeux économiques, tout en mettant une norme protectrice pour la santé. »

Le rapport de l'étude *Mon environnement, ma santé* devrait paraître à la fin de l'année 2021. Le conseil de quartier entend amorcer un processus de mobilisation si le projet de règlement sur la norme de nickel se concrétise.

- Comité cohabitation Port-Communauté

Lors de la plus récente rencontre, le comité a pu assister à une présentation des mesures d'atténuation du projet Laurentia, dont le transport par trains et camions électriques des marchandises. Il fut également question des travaux qui ont lieu dans le secteur de la Promenade Samuel-De Champlain.

- Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Pascal Marier-Dionne explique que c'est en janvier que les membres du comité ont pu connaître les résultats de la campagne d'échantillonnage qui a eu lieu en septembre dernier. L'essentiel des résultats présentés était conforme, mis à part celui du dioxyde de carbone. Notons que cet exercice d'échantillonnage fut le dernier à être fait sans que tous les fours de l'incinérateur soient munis de brûleurs dûment mis à niveau. Bien que la Ville ne soit contrainte d'accomplir qu'une campagne d'échantillonnage par an, elle choisit d'en réaliser deux.

Le comité, lors de l'une de ses rencontres, a pu en savoir plus quant aux résultats du projet pilote de collecte des matières organiques. Des citoyens satisfaits, un haut volume de résidus alimentaires ramassés, une valorisation exemplaire des rebuts : le projet fut un véritable succès. Les citoyens y ayant participé ont, cela dit, mentionné leur difficulté à trouver une place dans leur cuisine pour le bac qui leur était fourni. Lors de la deuxième phase du projet pilote, plusieurs éléments seront à l'étude, dont la couleur des sacs qui seront distribués.

Suzanne Verreault mentionne que la Ville en est déjà à travailler sur le plan de communication qui accompagnera le déploiement du projet final.

Michael Gosselin encourage les citoyens à faire leur propre compost, qui ne nécessite ni camion ni émission de GES. Pascal Marier-Dionne mentionne toutefois que le compostage

municipal permettra aux résidents de Québec de composter plus de matières que celles normalement mises dans les bacs résidentiels ou communautaires. Aucun camion supplémentaire ne passera dans les rues de la ville pour récupérer les matières organiques.

Lors de sa plus récente rencontre, le comité a pu assister à une présentation détaillée des méthodes de calcul et d'échantillonnage recommandés aux municipalités depuis le début des années 80. L'historique des réglementations et des besoins des villes d'être accompagnées dans leur gestion des matières résiduelles a été expliqué aux membres. Le consulaire a finalement recommandé que les normes, qui n'ont pas été suffisamment mises à jour, soient abandonnées.

- Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Lors des dernières années, la Ville a misé sur la bonification de son réseau cyclable. Plusieurs liens ont été mis à niveau, et différents projets de nouveaux liens ont été menés à bien.

La municipalité entend améliorer les liens est-ouest dans le quartier.

Le projet de rue partagée de la 13^e Rue a été abandonné parce qu'il représentait un enjeu de sécurité pour la zone scolaire.

12. Période d'échanges libres – logement social dans le Vieux-Limoilou

Vincent Dricot présente une résolution aux membres

RÉSOLUTION 21-06-30 CONCERNANT L'OFFRE DE LOGEMENTS ABORDABLES DANS LE VIEUX-LIMOILOU

CONSIDÉRANT que le taux d'inoccupation des logements à Québec était de 2,2% en 2019 et de 2,8% en 2020 - légère hausse probablement due au contexte de la crise sanitaire de la COVID - alors que le seuil d'équilibre est de 3% et qu'en dessous de ce seuil, il y a une situation de pénurie de logements;

CONSIDÉRANT qu'entre 2016 et 2020, l'Indice des prix à la consommation dans la RMR de

Québec a connu une augmentation de 5,7 %, alors que la hausse de loyer pour l'ensemble des logements locatifs privés dans la ville de Québec a été du double.

CONSIDÉRANT qu'un nombre important de personnes en situation de pauvreté n'ont, actuellement, pas accès à un logement social ou communautaire ou à un logement abordable;

CONSIDÉRANT que le loyer est le principal poste de dépense des ménages, et que selon le dernier recensement (2016), 26,6% des ménages du quartier consacrent 30% de leurs revenus aux frais de logement, alors que cette proportion atteint 20,2% à l'échelle de la ville;

CONSIDÉRANT que 76% de la population du Vieux-Limoilou est locataire, comparativement à 47% à l'échelle de la ville;

CONSIDÉRANT que le revenu moyen brut des résidents et résidentes du quartier Vieux-Limoilou est près de 10 000\$ de moins que celui à l'échelle de la Ville;

CONSIDÉRANT la hausse marquée des demandes d'aide à l'Office municipal d'habitation de Québec dans le cadre de ses Opérations 1er juillet (273 demandes en 2020 comparativement à une moyenne de 48 les années précédentes);

CONSIDÉRANT le processus amorcé de gentrification dans le quartier Vieux-Limoilou, accentué au fil des dernières années, une situation qui pourrait être accentuée par la venue prochaine du tramway dont on peut présumer un impact à la hausse sur la valeur des immeubles;

CONSIDÉRANT les situations de « réno-évictions », de reprises de logement ou d'éviction pour agrandissement, de subdivisions et de changements d'affectation de logement en copropriétés;

CONSIDÉRANT que les nouveaux projets résidentiels dans le quartier sont, pour l'essentiel, des appartements ou condos moyen ou haut de gamme;

CONSIDÉRANT la tendance à la diminution de l'accessibilité des logements pour les familles et les ménages à faible revenu dans le quartier Vieux-Limoilou;

CONSIDÉRANT que l'intégration de logements abordables aux projets résidentiels n'est pas une obligation imposée par l'administration municipale, et que de nombreux promoteurs n'en font pas l'intégration de façon naturelle dans leurs initiatives;

CONSIDÉRANT qu'il est difficile pour les citoyens et citoyennes de faire une veille constructive des nouveaux projets résidentiels, dans la mesure où ceux-ci ne sont pas sujets à consultation en l'absence de changement au zonage, et qu'il n'existe pas d'outil ou de processus permettant la réalisation d'une veille continue;

CONSIDÉRANT le peu de réserve foncière encore disponible dans le Vieux-Limoilou aux fins de projets résidentiels;

CONSIDÉRANT que la question de la mixité sociale est une préoccupation pour les résidents et résidentes du quartier Vieux-Limoilou, tel qu'en témoignent les résultats obtenus dans le cadre de la consultation citoyenne menée en 2018-2019;

CONSIDÉRANT que la mise en place de plus de logements sociaux et communautaires semble s'imposer, dans l'enquête 2018-2019, comme un des moyens à préconiser afin de permettre et soutenir la mixité sociale dans le quartier, en s'assurant d'une offre d'habitation abordable et accessible;

CONSIDÉRANT les craintes émises par de nombreux citoyens et citoyennes, dans le cadre de cette enquête, quant à leur capacité financière de continuer à habiter le quartier d'ici cinq à dix ans;

SUR PROPOSITION DE VINCENT DRICOT, DÛMENT APPUYÉE PAR JULIE BELLAVANCE, IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE QUARTIER RECOMMANDE :

Que la Ville de Québec s'assure, parmi la réserve existante, de libérer des unités de logements sociaux et communautaires pour le quartier Vieux-Limoilou, et en favorise l'allocation dans le cadre de projets dédiés réalisés par des organismes ou des promoteurs locaux, afin de répondre en partie aux enjeux relatifs à l'accessibilité dans le quartier;

Que la Ville de Québec continue ses représentations auprès des instances pertinentes afin d'obtenir un plus grand nombre d'unités dédiées au logement social et communautaires;

Que la Ville de Québec identifie des terrains stratégiques pouvant permettre le développement de nouveaux types d'habitation, et en face l'acquisition afin de soutenir le travail de développement de coopératives d'habitation ou de logements sociaux pour le quartier;

Que la Ville de Québec mette en place des mesures et des approches concrètes afin de préserver le parc de logements locatifs existant et de mettre en place différents moyens afin d'en soutenir l'abordabilité, par le biais, notamment, de la mise en place d'un registre des loyers, ou encore en assurant la disponibilité d'une mixité de catégories de logements.

Pour sa part, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou MANDATE un de ses administrateurs afin d'explorer la possibilité de mettre en place un comité dédié au logement, par lequel serait rendu possible un suivi concerté quant au développement du parc locatif du quartier, entre les impératifs du développement urbain et les besoins de la communauté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Julie Bellavance pense que la résolution du conseil de quartier décrit bien le désir de plusieurs citoyens et organisations de préserver le parc de logements locatifs dans le quartier.

Suzanne Verreault salue la qualité de la résolution du conseil, qui devrait trouver écho auprès de la Ville.

C'est Vincent Dricot qui est mandaté par le conseil de quartier pour explorer la possibilité de mettre en place un comité dédié au logement.

13. Suivi de projet – Le Coup de pousses de Limoilou

Sébastien Lachance et son équipe en sont à rédiger le rapport de l'activité *Coup de pousses de Limoilou*. Ce sont près de 700 citoyens qui ont profité des plans distribués par les quinze bénévoles qui ont pris part à l'événement. Une trentaine de personnes ont répondu au questionnaire du comité, qui a par ailleurs respecté son budget.

L'équipe aimerait proposer aux résidents une deuxième édition de l'événement. Les administrateurs félicitent le comité pour la qualité de son travail.

14. Reconnaissance des conseils de quartier par le Service des loisirs de la Ville de Québec et enjeux associés

Raymond Poirier présente une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 21-06-31 CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DES CONSEILS DE QUARTIER PAR LE SERVICE DES LOISIRS DE LA VILLE DE QUÉBEC

CONSIDÉRANT que les conseils de quartier font partie de l'appareil de la Ville de Québec;

CONSIDÉRANT que, dans leur mission, les conseils de quartier sont invités - entre autres mandats - à bonifier l'offre de services et contribuer à la planification ou à la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier;

CONSIDÉRANT que des parcs et autres espaces de vie, sous gestion des équipes du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire de la Ville de Québec, font partie intégrante des différents quartiers : à titre d'exemple, six parcs se situés sur le territoire du quartier Vieux-Limoilou, c'est-à-dire, le parc Roland-Asselin, le parc D'Iberville, le parc Ferland, le parc de l'Anse-à-Cartier, le parc Marchand et le parc linéaire de la rivière Saint-Charles;

CONSIDÉRANT que les conseils de quartiers sont ainsi appelés à proposer actions, avis ou interventions quant à ces espaces publics, liant ainsi ces instances municipales à des compétences, obligations ou pouvoirs particuliers dévolus au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire;

CONSIDÉRANT que les conseils de quartier répondent de facto à la plupart des critères de reconnaissance émis par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, c'est-à-dire, que les conseils de quartier ont un statut juridique valide, sont situés sur le territoire de la ville de Québec, et se conforment aux lois et règlements en vigueur régissant la gouvernance et la vie démocratique - or seule la question du membership soulève des questionnements, celui-ci étant limité à la population d'un quartier et non à l'ensemble de la ville de Québec;

CONSIDÉRANT que, par son mandat, les conseils de quartier proposent une offre directe

aux citoyens de son territoire par le biais de projets et d'initiatives pilotes;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a, au fil des années, réalisé ou tenté de réaliser de nombreux projets ou initiatives pilotes en lien avec des compétences liés au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - ne serait-ce que dans une perspective événementielle avec des événements pilotes tels que le Grand bazar des ruelles, Limoilou en famille, les Journées de la participation citoyenne ou encore le Coup de pousses;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou aurait souhaité développer, à la demande de citoyennes et citoyens du quartier, d'autres initiatives ou projets pilotes, hors de l'axe événementiel, dans un ou plusieurs parcs du quartier;

CONSIDÉRANT qu'actuellement, le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire ne reconnaît pas les conseils de quartier;

CONSIDÉRANT que cette absence de reconnaissance limite et contraint l'action pouvant être menée par les conseils de quartier;

CONSIDÉRANT que cette absence de reconnaissance peut rendre difficile certains éléments qui semblent, pourtant, aller de soi - dont le prêt de matériel et d'équipement lors d'événements, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou s'étant vu initialement refusé, en mai 2021, une demande de prêt de tables, chaises, marquises et autres équipements pour son événement «Le coup de pousses» en raison de cette non-reconnaissance;

CONSIDÉRANT que cette absence de reconnaissance a empêché le conseil de quartier de mener à bien un projet pilote de bac à jouets communautaire, bien que ce projet - hors d'une contribution du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - avait obtenu tous les appuis nécessaires du milieu, et aurait été en mesure d'obtenir l'ensemble du financement nécessaire à sa réalisation;

CONSIDÉRANT que cette absence de reconnaissance empêche le conseil de quartier d'obtenir un appui financier de la part du Services des loisirs, du sport et de la vie communautaire, et que ce soutien financier est un critère essentiel à la réalisation de projet

pilote dans les espaces régis par le service, tel que les parcs du quartier;

CONSIDÉRANT qu'actuellement, les réglementations en vigueur font que le seul service autorisé à soutenir financièrement les conseils de quartier est le Service de l'interaction citoyenne;

CONSIDÉRANT que cette situation empêche, à terme, tout conseil de quartier de réaliser de façon autonome des projets dans les parcs du quartier, peu importe la demande des citoyennes et citoyens, peu importe son mandat - comme le conseil de quartier du Vieux-Limoilou l'a perçu au fil des dernières années;

CONSIDÉRANT que la dynamique de prêt de matériel, pour sa part, relève actuellement d'une règle non écrite, et ne peut être considérée comme garantie - hors de l'intervention de différents acteurs municipaux - comme le conseil de quartier du Vieux-Limoilou l'a expérimenté au fil des récentes semaines;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR SÉBASTIEN LACHANCE, IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LIMOILOU :

SUGGÈRE à la Ville de Québec, et tout particulièrement au Service de l'interaction citoyenne et au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, de prendre entente afin de reconnaître le statut particulier des conseils de quartier dans l'appareil municipal, et d'ouvrir la porte aux conseils de quartier de mener des projets pilotes dans les parcs de leur secteur, ou d'obtenir l'accès à des équipements et du matériel prêté par le Service des loisirs;

PROPOSE que ces deux services prennent également entente quant aux conditions de financement et, de ce fait, d'évaluer la possibilité pour un conseil de quartier d'investir des sommes rattachées à son budget d'initiative dans le cadre d'initiatives réalisées dans les parcs;

SOUHAITE, eu égard à ces discussions, pouvoir déposer, de façon autonome, un projet pilote à vocation éphémère, à réaliser au parc Ferland, et qui serait financé à même les budgets d'initiatives et des fonds partenariaux privés ainsi que divers échanges de services

et de bons procédés, en vue d'une mise en place à l'été 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondance et communications

Raymond Poirier mentionne que le conseil de quartier a reçu plusieurs correspondances de la part des commerçants de la 3^e Avenue en réaction à sa récente prise de position.

- Trésorerie

En juin, le solde du compte bancaire du conseil était de 8222 \$. Martin Claveau invite les administrateurs à calculer les taxes lorsqu'ils planifient les budgets de leurs différentes activités.

RÉSOLUTION 21-06-32 CONCERNANT LES SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES DU CONSEIL DE QUARTIER

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée annuelle de 2021;

Considérant qu'à l'assemblée du conseil d'administration du Raymond Poirier a été élu président, Pascal Marier-Dionne a été élu secrétaire et Martin Claveau a été élu trésorier du conseil d'administration du conseil de quartier;

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, le secrétaire ou le trésorier;

SUR PROPOSITION DE SÉBASTIEN LACHANCE DÛMENT APPUYÉE PAR AUDE BRASSARD-HALLÉE, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou nomme Raymond Poirier, président, Pascal Marier-Dionne, secrétaire et Martin Claveau, trésorier, signataires des effets bancaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Paiement secrétariat

RÉSOLUTION 21-06-33 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR AUDE BRASSARD-HALLÉE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 85 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de juin 2021, conditionnellement à la réception du document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Divers

- Sécurité de la traverse piétonne de la 1ère Rue
Une Saint-Roch.

RÉSOLUTION 21-06-34 CONCERNANT LA TRAVERSE PIÉTONNE DE LA 1ÈRE RUE MENANT AU PARC D'IBERVILLE

CONSIDÉRANT les inquiétudes émises par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou concernant la sécurité piétonne sur la 1ère Rue, et tout particulièrement les intersections entre l'entrée de l'autoroute Dufferin-Montmorency et la 8e Avenue, ainsi que l'accès au parc D'Iberville, face à la 7e Avenue - ainsi que la traverse piétonne qui s'y trouve;

CONSIDÉRANT que des aménagements ont été réalisés au carrefour entre la 8e Rue et les entrées de l'autoroute Dufferin-Montmorency;

CONSIDÉRANT toutefois qu'actuellement, aucun aménagement n'a été réalisé en ce qui concerne la traverse piétonne et l'accès au parc D'Iberville par son entrée principale;

CONSIDÉRANT qu'en septembre 2017, le conseil de quartier avait partagé ses inquiétudes à la Ville de Québec concernant l'infrastructure, et avait obtenu réponse en septembre 2019 :

« Le Service de la planification et de l'aménagement travaille actuellement sur différentes possibilités pour améliorer l'intersection de la 1ère Rue et de la 8e Avenue

dans l'objet de faciliter sa traversée pour les piétons et cyclistes. Outre cette intervention, le STMI ne prévoit pas procéder à une évaluation de la circulation sur la 1ère Rue »;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier avait jugé bon de relancer l'administration municipale en février 2020, et avait obtenu réponse en juin de la même année :

« Concernant l'amélioration de l'intersection de la 1re Rue et de la 8e Avenue, la Ville, comme à chaque année au printemps, va dévoiler ses projets en lien avec le réseau cyclable. À ce moment, les informations vont être disponibles. À noter qu'un feu de piéton a été ajouté à l'approche sud de l'intersection au mois de décembre 2019. Pour l'intersection de la 1re Rue et de la 9e Avenue, la Ville n'a pas de projet dans l'immédiat. Pour l'accès au parc d'Iberville à l'intersection de la 1re Rue et de la 7e Avenue, il est prévu dans le cadre de la nouvelle stratégie routière de revoir tous les passages piétons, afin de les rendre conformes aux nouvelles normes du MTQ. À noter que l'accès au parc va être amélioré. »

CONSIDÉRANT qu'alors que la saison estivale 2021 se profile, la situation pour les piétons ne semble pas avoir changé, alors que les automobilistes sortant de l'accès autoroutier, ou souhaitant y accéder, circulent rapidement et ne semble pas respecter de façon importante la réglementation concernant les traverses piétonnes;

CONSIDÉRANT que la fréquentation du parc D'Iberville semble en hausse, notamment en raison des jeux d'eaux, et qu'actuellement l'accès principal au parc n'est pas sécurisé ou sécuritaire;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier ne souhaite pas devoir attendre un accident grave afin de solliciter des aménagements plus sécuritaires;

CONSIDÉRANT que le Service de la planification et de l'aménagement avait indiqué en juin 2020 que l'accès au parc devait être amélioré, sans toutefois préciser d'agenda;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR AUDE

BRASSARD-HALLÉE, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou de :

RÉITÈRE ses inquiétudes en ce qui a trait à la traverse piétonne menant à l'entrée du parc D'Iberville, et TÉMOIGNE à nouveau du sentiment d'insécurité ressenti par les citoyens et citoyennes dans la traversée de cette artère, dans le contexte qui prévaut actuellement;

SE DEMANDE quel est l'échéancier et quelle est la teneur des travaux qui sont prévus afin de revoir l'accès au parc D'Iberville, comme annoncé en juin 2020, ainsi que la traverse piétonne qui s'y retrouve;

DEMANDE à ce que des aménagements temporaires soient mis en place, dès l'été 2021, afin de sécuriser plus avant la traverse piétonne et de la rendre plus visible, de façon à inciter les automobilistes à ralentir, et d'éviter des risques et des craintes inutiles aux piétons de tous âges qui utilisent cette infrastructure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Tunnel Québec-Lévis : suites de la mobilisation
Les conseils de quartier du centre-ville solliciteront une rencontre avec la ministre responsable de la Capitale-Nationale afin de discuter avec elle des enjeux auxquels font face les citoyens des quartiers centraux.
- Laurentia : suites de la mobilisation
La Table citoyenne poursuit ses actions.
- Terrains vacants d'Hydro-Québec dans le Vieux-Limoilou
Aucun suivi.
- Suivi du projet Limoil'air
Le conseil de quartier aimerait, dans le cadre du fonds *Écoresponsable* de la caisse Desjardins de Limoilou, présenter le projet Limoil'Air (voir description à l'annexe 2).
C'est un citoyen, qui a mené des projets pilotes sur la qualité de l'air de façon autonome, qui est à l'origine de cette initiative, grâce à laquelle le conseil veut mettre en place un réseau de capteurs citoyens pour permettre aux résidents du Vieux-

Limoilou d'analyser, en temps réel, la qualité de l'air dans leur quartier, le tout dans une logique d'éducation citoyenne. Les citoyens seraient accompagnés par des experts scientifiques et informatiques afin qu'ils puissent recueillir les données, et les analyser.

Ce projet servirait de complément à ceux qui ont déjà été mis sur pied à la municipalité.

Des capteurs seraient installés sur les balcons des citoyens. Ceux-ci renverraient à une application Web qui leur permettrait d'analyser leurs résultats. Les résidents du secteur seraient invités à noter les données qu'ils ont récoltées.

À une question de Marjorie Ramirez, qui s'interroge quant à la méthode de distribution des capteurs afin, notamment, d'obtenir un portrait juste, Raymond Poirier répond que des experts soutiendront cette démarche. La version pilote du projet pourrait durer un an.

Pascal Marier-Dionne pense que le conseil de quartier devrait s'associer à un expert gouvernemental afin que les données recueillies par les citoyens, peu importe leur essence, ne soient pas rejetées du revers de la main par les différentes instances qui mènent des projets similaires. Raymond Poirier explique que le projet devra se baser sur des assises scientifiques solides. Ce sont, par ailleurs, les particules fines qui seront analysées par les capteurs.

Suzanne Verreault, qui accueille favorablement le projet, craint toutefois que l'exercice ne soit source de confusion pour les citoyens. Si les données récoltées étaient différentes de celles de la Santé publique, les résidents du Vieux-Limoilou mettraient-ils en doute les méthodes des experts? Elle craint que cette autonomie citoyenne, bien qu'intéressante, engendre des conclusions faussement logiques par manque de connaissances scientifiques. Pascal Marier-Dionne, comme Marjorie Ramirez, partage cette préoccupation. Selon lui, cette initiative doit impérativement faire appel à l'esprit critique des citoyens, qui ne doivent pas s'improviser météorologues, par exemple.

Pascal Marier-Dionne insiste sur l'importance de maintenir une bonne

communication avec les acteurs des autres projets qui ont trait à la qualité de l'air dans le quartier.

RÉSOLUTION 21-06-35 CONCERNANT LA DEMANDE DE FINANCEMENT DU PROJET LIMOIL'AIR

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser Raymond Poirier à déposer, dans le cadre du projet Limoil'Air, une demande de financement au fonds *Écoresponsable* de la Caisse Desjardins de Limoilou, ainsi à tout autre programme pertinent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Projet de recherche en Environnement et Santé publique

Des professeurs de l'Université Laval offrent aux citoyens la possibilité de leur soumettre des projets de recherche en Environnement et Santé publique. Les administrateurs ont jusqu'à la mi-août pour soumettre leur sujet.

17. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 23 h 05.

_____SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____SIGNÉ

Pascal Marier-Dionne, Secrétaire

Annexe 1

Priorités du conseil de quartier du Vieux-Limoilou pour les élections municipales de l'automne 2021 dans le district Limoilou

En route vers les élections municipales de l'automne 2021, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a identifié 9 enjeux, dossiers et projets jugés prioritaires, et sur lesquels il aimerait voir s'engager ou se prononcer les candidates et candidats des différentes formations dans le district 04 - Limoilou :

1. Verdir le secteur sud du quartier Vieux-Limoilou (rue des Sables à 5e Rue)

Dans un contexte où l'on cherche à créer des milieux de vie conviviaux, il appert nécessaire de penser de façon prioritaire à un réaménagement et un verdissement du secteur sud du quartier, c'est-à-dire, à la zone contenue entre la 5e Rue et la rivière Saint-Charles, entre le boulevard des Capucins et la zone industrielle bordant la 3e Rue et la 3e Avenue. Comparativement au reste du quartier, hors de la zone du parc linéaire, l'absence d'arbres et de trame verte frappe alors que des opportunités pourraient être ciblées et développées.

2. Adresser les enjeux de sécurité alimentaire ressentis dans le secteur Stadacona

Le secteur Stadacona, compris entre l'autoroute Laurentienne et la 1re Avenue, et entre la rivière Saint-Charles et le boulevard Wilfrid-Hamel, est souvent laissé pour compte. Ce secteur peut être considéré comme un désert alimentaire : les épiceries les plus proches se trouvent à au moins 15 minutes de marche. Pourtant, pourvu d'une population vieillissante et généralement moins bien nantie que le secteur à l'est de la 1re Avenue, il paraît aux administrateurs d'autant plus important que plus de services de proximité y soient offerts.

3. Travailler à la revitalisation des axes Nord-Sud du quartier, ce qui pourrait inclure le développement d'une vision d'avenir structurante pour la 1ère Avenue, la bonification de la convivialité et de la sécurité de la 4e Avenue, la déminéralisation de la 9e Avenue et l'amorce d'un travail de vision pour le boulevard des Capucins.

Le secteur de la 9e Avenue doit être considéré. Artère automobile trop large, entrée piétonne déficiente dans le secteur : la zone devrait être réinventée. Alors que le projet de tramway est écarté pour la portion sud de la 1ère Avenue, qu'en est-il de l'avenir de l'artère et des projets de vision déposés? Idem pour le boulevard des Capucins, alors qu'il apparaît que le trambus devant y passer est écarté. Il importe de travailler à rendre ces artères conviviales et attractives. Pour ce qui est de la 4e Avenue : les enjeux de sécurité et de convivialité persistent - l'artère est trop large, la circulation y est trop rapide et des correctifs doivent être apportés.

4. Enrichir les possibilités de déplacements actifs dans un axe est-ouest pour le Vieux-Limoilou en rendant conviviales et partagées la 8e et la 13e Rue

La mise en place d'une rue partagée sur la 13e Rue / rue Royal-Roussillon, ainsi que sur la 8e Rue, devraient être envisagés : ces développements représentent une opportunité de générer des axes forts dans une logique est-ouest, en complément aux axes nord-sud de la 3e et de la 8e Avenue. De cette façon, il serait possible de passer directement du parc linéaire de la rivière Saint-Charles au Cégep Limoilou, ou de la Passerelle de la Tortue jusqu'à la 3e Avenue.

5. S'opposer à des projets à fort impact environnemental, qui mettraient à risque la santé et la qualité de vie des résidents du quartier, à l'image du projet de tunnel Québec-Lévis ou encore du projet Laurentia

Plusieurs dossiers pressants ayant un impact sur la qualité de vie des résidents et résidentes du Vieux-Limoilou sont de responsabilité fédérale ou provinciale : la question du Port de Québec et de la zone industrielle placée sur son territoire, la question des infrastructures de transports autoroutiers. Selon le conseil de quartier, il importe que l'administration municipale poursuive, voire intensifie, ses démarches auprès de ces instances en lien avec des dossiers d'importance, au bénéfice d'abord de la population du Vieux-Limoilou, plutôt qu'au bénéfice prioritaire de l'économie ou de la fluidité de la circulation.

6. Soutenir et développer la pratique du vélo d'hiver, dans une perspective utilitaire, dans le quartier Vieux-Limoilou

Le vélo utilitaire étends, peu à peu, son champ d'usage - hors d'une prolongation de la saison cyclable officielle, le conseil de quartier estime que la pratique du vélo d'hiver doit être encouragée et développée à Québec et, tout particulièrement dans les quartiers centraux où une masse de cyclistes sont prêts à étendre leur usage de façon sécuritaire dans une perspective annuelle.

7. Appuyer une vision ambitieuse pour le projet de boulevard urbain, en proposant une réduction du nombre de voies plutôt qu'un agrandissement

Le conseil de quartier estime que la Ville de Québec devrait être plus ambitieuse dans sa vision du boulevard urbain, en réduisant le nombre de voies proposées, et en donnant plus de longueur à la portion « boulevard » de l'artère afin de soutenir à la diminution des impacts associés à la circulation automobile dans le secteur (pollution de l'air, pollution sonore).

8. S'engager pour la revalorisation et requalification de la Villa Ringfield

La Villa Ringfield possède une grande valeur patrimoniale qui ne peut être remise en question. De nombreux acteurs du quartier cherchent, depuis près d'une décennie, à requalifier et revaloriser le bâtiment. Le conseil de quartier s'est joint, en 2021, à leurs revendications, invitant la Ville à d'un côté reconnaître de façon officielle l'importance du lieu, et de l'autre de mettre de l'avant des approches et stratégies qui permettraient de soutenir de façon concrète les actions associées à sa requalification.

9. Favoriser l'émergence de logements sociaux et abordables dans le quartier Vieux-Limoilou et toute mesure pertinente visant à amenuiser l'impact de la gentrification sur le parc de logements existant

La mise en place de plus de logements sociaux semble s'imposer comme l'un des moyens à préconiser afin de permettre et soutenir la mixité sociale dans le quartier, en s'assurant d'une offre d'habitation abordable et accessible. Il importe donc d'envisager, de façon concrète, la construction de plus de logements sociaux dans le secteur, en ciblant des zones ou des terrains qui sont actuellement disponibles afin de soutenir cette construction.

Annexe 2

Description préliminaire du projet Limoil’Air

L’objectif de Révolv’Air est d’offrir aux citoyens des outils logiciels et matériels accessibles dans le but d’analyser la qualité de l’air de leur quartier en vue d’une réappropriation du pouvoir citoyen sur cet enjeu de santé.

Révolv’air déploie des capteurs qui s’installent facilement sur les toits et les balcons des maisons et mesurent avec fiabilité les particules fines dans l’air ambiant.

Les données récoltées sont envoyées à fréquence régulière vers une plate-forme Web développée en collaboration avec le Cégep de Sainte-Foy et le CIMMI et une application Web permet déjà aux utilisateurs de visualiser les données, les tendances et les statistiques sur la qualité de l’air.

Dans Limoilou, la qualité de l’air est un enjeu reconnu de santé publique. C’est pour répondre à ce besoin que Révolv’Air souhaite s’ancrer spécifiquement dans ce quartier en créant le projet Révolv’Air Limoil’Air.

Présentement, aucune donnée fiable ne permet de mesurer adéquatement la qualité de l’air dans ce secteur. En effet, la station gouvernementale Québec-Vieux-Limoilou qui fournit par modélisation l’indice de qualité de l’air est excentrée, mal positionnée par rapport à l’axe des vents dominants et les données sont mises à jour à une fréquence insatisfaisante (aux 60 minutes).

La mission de Revolv’Air Limoil’Air sera donc de fournir des outils aux citoyens et de les former à la mise en place du réseau de stations d’analyse. Ce réseau leur fournira des données précieuses pour établir un diagnostic et décider des mesures à prendre pour améliorer la qualité de l’air dans les quartiers les plus problématiques.

Les stations pourraient être installées près de sources connues de pollution atmosphérique et à proximité des citoyens les plus vulnérables (écoles et CPE).

Buts et objectifs visés

Le but principal du projet est d’augmenter le nombre de stations d’analyse de qualité de l’air afin d’obtenir une image juste des enjeux de pollution atmosphérique de Limoilou et ainsi opérer des changements.

Les étapes pour y arriver :

Former 25 citoyens engagés et installer de 20 à 40 stations d'analyse de la qualité de l'air. Former un petit groupe de citoyen.nes sensibles aux enjeux liés à la qualité de l'air afin qu'ils/elles s'approprient la démarche dans leur quartier. Ceux-ci pourront installer et héberger des stations d'analyse de qualité de l'air et contribuer aux données ouvertes du réseau.

Poursuivre le développement logiciel et maintenir l'infrastructure logicielle. Les utilisateurs et les partenaires pourront demander de nouvelles fonctionnalités logicielles en fonction de leurs besoins. Le développement se fera en mode Agile selon les bonnes pratiques (sécurité, vie privée, fiabilité et performance).

Faire découvrir le projet à des milliers de citoyens afin qu'ils puissent suivre les données de qualité de l'air de leur quartier et contribuer.

Compenser les émissions de GES du réseau et minimiser l'impact des déchets électronique. Ce réseau nous apportera plusieurs avantages flagrants, mais il faudra penser à diminuer son empreinte écologique en achetant des crédits CO2 ou en plantant des arbres, par exemple.

Offrir aux partenaires une visibilité conséquente lors des formations et des campagnes de communication.

Nous sommes confiants de recruter un bon nombre de citoyens intéressés à participer, car nous savons que l'enjeu mobiliser déjà plusieurs conseils de quartier et groupes citoyens.

Profil de la clientèle bénéficiaire et nombre de personnes touchées

Tous les citoyens du Vieux-Limoilou (population de 18 000 personnes) pourront bénéficier de ce projet. Voici les grandes catégories de citoyens visés :

Les citoyens vulnérables ayant un problème de santé susceptible d'être affecté par la qualité de l'air pourront visualiser les données en temps réel et faire des choix éclairés sur le moment de réaliser certaines activités physiques extérieures (prendre une marche ou aller courir).

Les citoyens engagés pourront concrètement aider leur communauté en passant à l'action. Suite à leur formation, ils seront en mesure de configurer et d'installer des stations d'analyse pour faire grandir le réseau.

Les citoyens à l'affût pourront rapporter des événements en lien avec la qualité de l'air et corroborer certains résultats obtenus par les capteurs. Le projet aide quelle problématique du milieu?

Un sondage mené par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou nous informe que neuf résidents sur dix affirment être préoccupés par la qualité de l'air.

Plusieurs sources de pollution se cumulent et minent la santé des citoyens dans le quartier : l'incinérateur, l'usine de papier, les poêles à bois, les activités portuaires et le trafic routier. De plus, un récent rapport sur la qualité de l'air conclue que les résidents de Limoilou sont parmi les Québécois qui respirent le plus de particules fines. L'exposition aux particules fines (PM 2.5) causent plusieurs problèmes de santé cardiorespiratoires. Limoil'Air pourrait donc agir en prévention en mesurant spécifiquement ces particules.